

Autre statue : Tcheng Tch'ang-yeou a fait avec respect une statue de Maitreya pour le bénéfice de son fils défunt, Che-long.

Autre statue : la concubine de Tcheng<sup>1</sup>, originaire de Nan-yang et fille de Tch'en Wang, a fait avec respect une statue de Maitreya pour sa mère défunte, dame Siu.

Achévé pieusement le troisième jour du neuvième mois de la deuxième année king-ming (30 septembre 501).

### Estampage 380 (Fig. 551 et 1604)<sup>2</sup>.

La troisième année king-ming, le vingtième jour du cinquième mois (10 juin 502), le bhikṣu Houei-kan, pour le bénéfice de son père et de sa mère défunts, a fait avec respect une image de Mi-le (Maitreya). Il souhaite que la prospérité de l'empire s'élève éternellement et que les trois joyaux deviennent de plus en plus brillants, que, pendant de vastes kalpas, les religieux qui furent ses maîtres, son père et sa mère et toute sa parenté soient à jamais tirés hors<sup>3</sup> des trois voies mauvaises et que les dons de bonheur s'accumulent sur eux à l'envi; puissent les innombrables êtres vivants des trois mondes participer tous à ce vœu.

(Autre inscription<sup>4</sup>) :

Le bhikṣu Fa-ning a fait cette image de pierre pour le bénéfice de son père et de sa mère défunts.

### Estampage 381 (Fig. 542 et 1605)<sup>5</sup>.

*Statue faite par des gens de la ville.*

(à droite de ce titre) : le donateur, originaire de la ville, Souen Tao-wou, ayant le titre de tchong-san-ta-fou et de gouverneur de Jong-yang<sup>6</sup>.

(à gauche du titre) : Wei Po-tou, ayant les titres de maréchal de Ning-yuan, tchong-san-ta-fou, gouverneur de Ying-tch'ouan, sous-préfet de Ngantch'eng<sup>7</sup>.

1. Ce Tcheng doit être Tcheng Tch'ang-yeou.

2. Cf. *KKL*, vi, 8 b; *YFTKC WTM*, II, 1 b. — Cette inscription se trouve sur la figure 378, à 122 millimètres du bord inférieur et à 18 millimètres du bord de gauche.

3. Littéralement « secourus ». 求 = 救.

4. *YFTKC WTM*, II, 1 b.

5. Cf. *Kin che ts'ouei pien*, chap. xxvii, p. 5 b-6 a; *Kiao pei souei pi*, p. 78 a; *Tchong tcheou kin che ki*, I, 12 a; *P'ing tseu tou pei ki*,

II, 10 b; *HYFPL*, II, 2 a; *KKL*, VI, 7 b, *YFTKC WTM*, II, 1 b. — Cette grande inscription se voit sur la figure 391 en haut et à gauche.

6. Aujourd'hui encore, sous-préfecture de Jong-yang (préfecture de K'ai-fong, province de Ho-nan).

7. A 70 li au sud-est de la sous-préfecture actuelle de Jou-yang 汝陽 (préf. de Jouning, prov. de Ho-nan).